

Hauts-de-France, Aisne
Vervins
Palais de justice, 3 place du Palais

Éléments d'architecture (porche, pilastre, fronton, acrotère, porte)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02001359
Date de l'enquête initiale : 1997
Date(s) de rédaction : 1999
Cadre de l'étude : inventaire topographique ville de Vervins
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : porche, pilastre, fronton, acrotère, porte

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : sur la façade principale

Historique

Les éléments d'architecture de la façade principale du palais de justice ont été réalisés entre 1845 et 1847, d'après les plans de l'architecte Henri Van Cléemputte (1792-1858). Ils ont été exécutés par le sculpteur Lemoyne de Saint-Quentin. La façade de style néo-classique présente une ordonnance majestueuse au caractère profondément symbolique. La volonté d'intimider et d'imposer le respect de l'autorité judiciaire est ici manifeste : large perron à limons, ordre colossal corinthien, arc monumental surmonté d'un puissant fronton. Le palais de justice de Vervins possède ainsi les caractéristiques de l'architecture néo-classique imposées par l'administration centrale dépendant alors du Ministère de l'Intérieur. Le recours au vocabulaire architectural antique, et plus particulièrement à la basilique et aux thermes romains, apparaît clairement sur cette façade particulièrement soignée.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Dates : 1845

Auteur(s) de l'oeuvre : Van Cléemputte Henri (architecte), Lemoyne (sculpteur), Frédéric Bourez (entrepreneur)

Description

La façade principale du palais de justice présente une symétrie parfaite. Elle est dominée par un porche monumental couvert en plein-cintre encadré par 2 pilastres colossaux d'ordre corinthien supportant un fronton triangulaire à base interrompue. Trois acrotères viennent en amortissement du fronton. La porte d'entrée est surmontée d'une large baie thermale. La pierre de Housset portée au devis a été remplacée pour la sculpture par la pierre tendre de Colligis.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture, taille de pierre

Éléments structurels, forme, fonctionnement : élévation, droit

Matériaux : calcaire décor en relief

Mesures :

Dimensions non prises.

Représentations :

armoiries ; écusson

ornement à forme végétale ; fruit, raisin, gland, pomme de pin, poire, rinceau

ornement à forme architecturale ; tour fortifiée, fronton, acrotère, pilastre, ordre corinthien, ordre colossal, à denticule, à modillon, à console, à rai de coeur, à tore, à corne d'abondance

Le fronton porte un décor de modillons d'aplomb et une ornementation à denticules. Le tympan reçoit les armoiries de la ville de Vervins placées au centre d'un cartouche duquel pendent deux cornes d'abondance et une guirlande de fruits ceinturée par la devise communale. Les acrotères et antéfixes sont décorés de motifs de rinceaux. Le chambranle de la porte d'entrée du tribunal est constitué d'une frise bombée et d'une frise à rai de cœur, l'ensemble étant surmonté d'une corniche soutenue par 2 consoles à volutes.

Inscriptions & marques : armoiries (sculpté, sur l'oeuvre), devise (gravé, sur l'oeuvre), inscription (gravé, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Armoiries de la ville de Vervins : De gueules à trois tours d'argent, crénelées, maçonnées et ajourées de sable, celle du milieu dominant les autres. Devise : Dieu en soit garde. Inscription : Palais de justice/Entrée du tribunal.

État de conservation

oeuvre restaurée

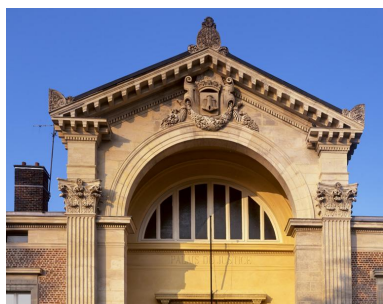
Façade restaurée en 1998.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété du département

Illustrations



Vue générale du fronton, des
acrotères et de la partie supérieure
des pilastres corinthiens.

Phot. Thierry Lefébure

IVR22_19990202917VA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Pierre-Yves Brest, Xavier-Philippe Guiochon

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue générale du fronton, des acrotères et de la partie supérieure des pilastres corinthiens.

IVR22_19990202917VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation